



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 104171

Texte de la question

M. Patrick Roy souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les difficultés actuellement rencontrées par les structures d'insertion par l'activité économique du Nord - Pas-de-Calais en matière de moyens financiers. En effet, les crédits pour 2006 notifiés à l'insertion par l'activité économique de la région viennent d'être ramenés à 10,35 millions d'euros, soit moins de la moitié des besoins, évalués à 22 millions d'euros par la direction régionale de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle. Cette décision budgétaire met en péril comme jamais l'ensemble des structures d'insertion de la région, qui ne pourront voir honorer leurs conventions, alors même qu'elles ont déjà engagé leurs actions et recruté 19 000 demandeurs d'emploi en grandes difficultés. Enfin, cette mesure est en totale contradiction avec l'affichage médiatique par le Gouvernement d'une politique de lutte contre le chômage. Dans ces conditions, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend rétablir ces crédits à leur hauteur initiale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104171

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9735